



Documents Épiscopat

N° 1/2008

Le dimanche

au risque de la vie
actuelle

Dans notre société avide de consommation et de profits à court terme, le dimanche est soumis à forte pression. Les rythmes modernes conjuguent facilité de déplacement et rapidité des communications. Ils renforcent les tendances à l'individualisme et font sauter les équilibres hérités de l'histoire qui régulent nos vies. On les croit naturels, mais c'est oublier un peu vite qu'ils furent parfois conquis de haute lutte. Les traditions religieuses dont l'Église en son temps, les syndicats en d'autres, en savent quelque chose.

Être plus ou avoir plus tourbillonnent ainsi dans l'actualité avec aujourd'hui une once d'écologie et une bonne dose de transfert du religieux sur le monde des loisirs en période de sécularisation. *Documents Épiscopat*, dans son numéro 11 de juin 1992, avait déjà livré sept fiches de travail bien intéressantes pour aborder ces problèmes. L'âpreté des débats actuels en France et les enjeux qu'ils sous-tendent ont poussé Mgr Jean-Charles Descubes, archevêque de Rouen, Mgr Michel Guyard, évêque du Havre et M. Jacques Arènes, au nom du **Conseil pour les questions familiales et sociales** à réactualiser trois d'entre elles afin de permettre à chacun de réfléchir à deux fois sur des dérives qui, pour l'homme de foi comme pour l'homme tout court, peuvent être lourdes de conséquences mais n'ont rien d'inéluctable.

I. LE RESPECT DU REPOS DU DIMANCHE

LA PLACE DU DIMANCHE DANS LA VIE DE L'HOMME

Face aux menaces qui pèsent sur le repos du dimanche, le Conseil pour les questions familiales et sociales de la Conférence des évêques de France rappelle son importance.

Raisons théologiques

Le jour du Seigneur, premier jour de la semaine, l'Église célèbre la résurrection du Christ et vit le repos demandé par Dieu dès la création du monde. Aussi est-elle très attachée à ce que le sens qu'elle reconnaît au dimanche puisse se traduire dans la pratique des chrétiens.

Certes des chrétiens ont vécu et vivent encore aujourd'hui dans des sociétés où le dimanche n'est pas un jour férié mais faire coïncider le jour du Seigneur et le repos hebdomadaire témoigne d'une réelle cohérence, et traduit, en France, une fidélité aux origines chrétiennes de notre société.

Raisons anthropologiques

Il est nécessaire que, libéré des contraintes du travail, chacun dispose de temps pour se

reposer, vivre en famille, rencontrer les autres, avoir une vie sociale et bénéficier des diverses propositions culturelles, sportives, etc., qui lui sont offertes. Le dimanche laisse à chacun le choix de son emploi du temps, de ce qu'il fait ou ne fait pas, de qui il voit ou ne voit pas ; il est en cela un espace de liberté et de détente, au contraire de la semaine.

Le dimanche permet de se donner un équilibre de vie souvent mis à mal par le rythme de la semaine.

Raisons sociales

L'économie et le travail ne sont pas le dernier mot d'une vie sociale. Jour de liberté, de détente, de repos, le dimanche est également le temps des retrouvailles entre générations, adultes, jeunes et enfants quelles que soient leurs activités (école, études, entreprises privées ou publiques, etc.). Le dimanche permet de libérer un espace pour le jeu et la conversation entre les hommes.

La loi du 13 juillet 1906 instituant que « le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche » et insérée dans le Code du travail, est donc un acquis social qu'il importe de respecter.

DES ÉVOLUTIONS À HAUT RISQUE

Des personnes ont toujours travaillé le dimanche. C'est dans le but de permettre la vie sociale (services aux personnes, commerces de proximité, entreprises de transports, de loisirs, de spectacles, etc.).

L'argument principal des promoteurs du travail et d'une ouverture généralisée des magasins le dimanche, en particulier des grandes surfaces, est de dynamiser l'économie. L'efficacité économique d'une telle mesure est cependant loin d'être assurée. La question à se poser est sans doute plus celle du pouvoir d'achat réel des consommateurs potentiels que celle de l'amplitude de l'ouverture des magasins.

D'autre part si le dimanche devient un jour ouvrable comme les autres, on est en droit de penser que des pressions s'exerceront sur le personnel en particulier dans les conditions d'embauche, que les avantages salariaux consentis actuellement disparaîtront progressivement à moins que l'on ait recours à des emplois à temps partiel continuant à renforcer les situations de précarité de bien des familles.

On fait remarquer que les grandes surfaces, en raison des services qu'elles offrent, sont devenues un espace social ; certaines multiplient d'ailleurs les propositions en ce sens (animations, espaces de restauration, etc.) mais la finalité recherchée demeure

une augmentation de la consommation avec ses dérives : L'argent et le luxe s'affichent comme les vraies conditions du bonheur. Faut-il s'étonner que croissent l'envie et le ressentiment chez ceux qui en sont privés ?

Dès lors, élargir l'ouverture des magasins le dimanche reviendrait à banaliser ce jour et à faire passer les lois du commerce avant la dimension conviviale, familiale et spirituelle de l'existence. Il n'y aurait plus de jour de congé hebdomadaire commun. Ceci accentuerait l'atomisation de la société française.

Par contre une ouverture exceptionnelle, à l'occasion des fêtes de fin d'année par exemple, peut se justifier. Les achats qui y sont effectués revêtent un autre sens puisqu'il s'agit moins de satisfaire des intérêts égoïstes que d'acheter pour les autres, souvent en famille ou avec des amis.

Enfin gommer le caractère particulier du dimanche est une solution de facilité qui, sous prétexte de libéralisme, retire à l'homme un repère objectif, inscrit dans le temps, de sa dimension spirituelle. Laisser à la seule décision individuelle le respect du dimanche revient à considérer la vie spirituelle non plus comme une composante de l'homme, mais comme la résultante aléatoire de motivations privées.

Le dimanche est un jour différent des autres jours. Cette différence doit rester visible.

II. SIGNIFICATION CHRÉTIENNE DU DIMANCHE

Le dimanche pour les chrétiens est le « jour du Seigneur », le jour de la résurrection du Christ, le premier jour de la semaine. « *Ce jour est le premier, celui où Dieu fit le monde en transformant la ténèbre et la matière, et celui où Jésus-Christ, notre Sauveur est ressuscité des morts* » (Saint Justin 1^{re} apologie 67,8). Premier jour de la nouvelle création, c'est le jour de la célébration de la libération des puissances de la mort.

Le sabbat signifiait déjà une libération, le septième jour, après six jours de travail, était le jour consacré au Seigneur : « *Pendant six jours, tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage, mais le septième jour est un sabbat pour ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'étranger qui réside chez toi* » (Ex 20, 8-10). Dans l'Évangile, Jésus assume le sabbat en le dépassant comme un jour de guérison (Lc 14,3-4).

C'est pourquoi l'eucharistie est au cœur du dimanche. L'assemblée dominicale célèbre par anticipation le « banquet céleste » et l'espérance du retour du Seigneur. La messe du dimanche exprime à la fois le sens et la finalité de la vie des chrétiens.

Donc la signification du dimanche, pour un chrétien, par la célébration de l'eucharistie à laquelle il est convié, a précédé dans les premiers siècles l'instauration du dimanche comme jour de repos hebdomadaire.

L'heureuse tradition du dimanche chômé, a permis d'enrichir la célébration du jour du Seigneur. Arrêter son travail pour se refaire spirituellement, raffermir les liens familiaux et fraternels, prendre le temps de la contemplation, c'est déjà goûter un peu de la joie de la résurrection.

L'homme ne se réduit pas à sa dimension économique. La remise en cause du dimanche qui tendrait à en faire un jour « comme les autres » risque d'occulter le sens de la vie humaine tel que nous l'a révélé le Christ.

Certes, la vie moderne demande des aménagements nécessaires pour que la vie sociale soit assurée le dimanche. Ces aménagements ne doivent être considérés que comme des moyens exceptionnels qui ne concernent que certains domaines particuliers (santé, sécurité, transports, professionnels des loisirs...).

Il y a pour les chrétiens d'aujourd'hui, un appel à rappeler de manière prophétique que « *l'homme ne vit pas seulement de pain* » (Lc 4,4). En gardant au dimanche le sens de la célébration de la Résurrection, l'Église affirme sa volonté de permettre aux chrétiens la possibilité de le vivre dans des conditions favorables. Elle souhaite également, rendre service à la société tout entière, pour qu'elle puisse trouver un chemin qui permette de rendre la vie humaine toujours plus humaine.

III. PRÉCIEUX LOISIRS

DE GRANDS CHANGEMENTS SOCIOCULTURELS

Selon une formulation ancienne, le précepte du dimanche interdit le « travail servile ». Positivement, il vise la libération de l'homme ; l'assujettissement aux tâches quotidiennes, nécessaires, ne définit pas tout l'homme. Celui-ci a besoin pour exister d'un temps de repos, de liberté, de gratuité, de convivialité.

Une société principalement rurale, et imprégnée de christianisme, offrait un certain cadre pour répondre à ces besoins : en particulier, rassemblement pour la messe, et aussi, avec un rythme plus ample que celui de la semaine, fêtes diverses jalonnant les travaux de l'année, avec une forte orientation du temps libre, perçue comme nécessaire, pour la vie de famille ou les temps communautaires.

Aujourd'hui, les conditions ont changé, les formes de loisirs aussi. Avec l'urbanisation et la transformation du travail et des transports, nous sommes passés à un mode de vie qui s'éloigne des contraintes naturelles et sociales explicites. Par ailleurs, le loisir lui-même est investi en tant que tel, alors qu'auparavant le temps passé en dehors du travail était dévolu au rythme des activités communes religieuses ou familiales. Si les contraintes sociales sont toujours présentes, mais d'une manière moins explicite, ne serait-ce que par le biais de la pression médiatique et publicitaire, le loisir

comme espace de création personnel devient essentiel, même s'il prend encore des formes classiques comme celle des retrouvailles familiales.

USAGES NOUVEAUX DES LOISIRS

La réduction de la durée du travail, les fameux « RTT », l'augmentation des revenus, les plus grandes facilités de déplacement, et la naissance d'une véritable industrie du temps libre, ont élargi l'espace des loisirs. Dans le temps dégagé hors du temps professionnel se sont multipliées les « activités de temps libre ». Le loisir n'est plus un produit secondaire de notre culture, mais un aspect essentiel censé apporter divertissement, délasserment et développement personnel, voire même une forme de « passion ».

La conception du travail a aussi changé, beaucoup attendant épanouissement personnel et reconnaissance de l'autre pour leur activité professionnelle. Dans la même perspective, le temps libre est la pause qui permet de respirer, mais aussi de se réaliser. Ce temps devient un lieu de sociabilité importante, dans la vie associative qui s'est développée, voire dans la pratique sportive, le nombre de licenciés augmentant régulièrement. Dans une société qui s'éloigne d'une relation directe avec la nature, notamment sur la scène du travail, la pratique du sport est issue d'un vœu de recentrement sur le corps et ses rythmes, souvent

en rapport avec le désir de retrouvailles avec l'environnement (végétal, animal), débordant la sphère des activités humaines.

Il faut cependant nuancer une situation empreinte de disparités : on voit ainsi émerger une classe de « seniors », jeunes retraités gourmands de voyages et intéressés par la vie associative. Il est possible de repérer, en revanche, des catégories socio-professionnelles sur occupées (artisans ou parents de jeunes enfants tous deux salariés, par exemple) et moins en capacité d'investir durablement un temps libre actif.

UN TEMPS ÉCLECTIQUE ET PARFOIS SATURÉ

Dans l'imaginaire de nos contemporains, le temps libre est un temps disponible pour la culture, l'art, le sport, la rencontre ; c'est souvent le cas pour certaines classes aisées pratiquant un art éclectique du temps libre. Mais l'univers du temps libre peut devenir tout aussi plein et épuisant que le temps professionnel, encombré d'activités diverses saturant le temps ; la gamme étendue des industries des loisirs, et aussi le désir de bien utiliser son temps, poussent parfois à cette boulimie d'occupations, chez certains célibataires de niveau socioculturel élevé par exemple. Dans un tel contexte, le précepte du repos dominical appelle à une libération non pas seulement par rapport au travail de la semaine, mais aussi par rapport à des « loisirs » trop prenants, voire aliénants.

PRÉSERVER LE LOISIR COMME LIEU DE SENS

Il s'agit donc de réfléchir, à partir de la situation actuelle, sur le sens profond du temps libre. Plus qu'un simple repos, ou qu'une occupation du temps, le loisir peut être un temps pour prendre de la distance par rapport au quotidien, se réapproprier sa vie, lui chercher et lui donner un sens, tisser des liens sociaux. Cette recherche apparaît plus nécessaire dans un monde devenu morcelé, où différentes conceptions de la vie se proposent, et parfois s'affrontent, où le choc des cultures relativise les modèles et interroge individus et groupes sur leur identité. La construction de soi-même dans le loisir, devient une nécessité et chacun la mène comme il veut, comme il peut, dans les limites de ses ressources psychiques, relationnelles, budgétaires... Cette individualisation importante, parfois extrême, du loisir entraîne des difficultés, notamment pour ceux qui n'ont pas les moyens physiques, économiques, ou psychiques « d'inventer » leur temps libre. Sorti d'une prescription sociale explicite, le temps pour soi peut s'enrichir de sens, et d'un temps éventuel pour l'autre, seulement dans la mesure où la personne est en capacité de créer du sens et du lien. Les personnes les plus âgées, celles qui sont en situation de handicap, ou tout « simplement » dépressives, sont souvent cantonnées, si elles ne disposent pas de liens solides autour d'eux, à la plus ou moins grande passivité des loisirs audiovisuels.

RETROUVER UN RYTHME COLLECTIF DU TEMPS LIBRE

Nous repérons donc certaines données heureuses dans la pratique actuelle des loisirs. Recevoir des parents ou amis, participer à une association, aller au restaurant sont des pratiques en progrès, exprimant sans doute le désir de développer des liens sociaux. Les lieux de mémoire – monuments, musées – sont plus investis qu'avant ce qui souligne le désir d'une partie d'entre nous de se rapprocher une mémoire collective qui n'est plus « donnée » dans l'évidence de la transmission. L'engouement pour les rassemblements collectifs, musicaux, sportifs, voire religieux, n'est pas nécessairement le signe d'un grégarisme accru, mais plutôt d'un vœu de (re)trouver une identité de participation et d'appartenance, mise à mal par l'individualisation croissante. La question du « nous », la quête d'une identité collective nourrissante, appelant au dépassement de soi, ne peut qu'interpeller notre culture trop éclatée. D'où le recours de plus en plus fréquent à la création d'événements collectifs (Nuits blanches, fête de la musique...) qui, s'ils suscitent un réel intérêt, cachent mal le manque d'un rythme communautaire du temps libre, autrefois scandé par les temps liturgiques et les célébrations laïques. Sans évidemment prôner le retour à un statu quo ante, où le temps sacré, qu'il fût laïc ou religieux, donnait sens au monde collectif, il semble urgent de découvrir, ou redécouvrir, dans une culture fragmentée, des temps collectifs qui appellent à dépasser la simple consommation de biens, culturels ou commerciaux.

LES EXCLUS DE LA « RICHESSE » DES LOISIRS

N'oublions pas que bon nombre de français ont, pour des raisons diverses qui tiennent à la fois au manque d'accès aux contenus de loisirs et à leurs possibilités financières, le loisir télévisuel – ou plus généralement les outils virtuels – comme horizon principal de loisir. Une partie non négligeable des adolescents et des adultes n'a accès au monde commun que par le biais du travail – ou de l'école – et des médias audiovisuels. N'oublions pas, non plus, le débat sur le travail du dimanche repose sur ce changement culturel profond, qu'une partie de nos concitoyens peuvent trouver sens à passer leur repos dominical, en famille, dans un centre commercial : outre l'aspect, assez classique, d'engouement pour les foires, et autres lieux populaires de détente, ce phénomène est aussi parfois le signe d'un certain vide de sens et de relation. Le rapport avec la famille élargie, lieu classique de la détente dominicale, est souvent plus lâche, voire inexistant.

TROUVER LE « BON » LOISIR OU LE « BON » RAPPORT AU LOISIR ?

Il est illusoire, et même dangereux, de discerner des « bons » ou des « mauvais » loisirs. Il convient d'abord de comprendre, pour une personne donnée, comment la vie de loisir entre en complément ou s'équilibre avec le reste de la vie. Comment aussi, telle personne, tel groupe donne un sens personnel et collectif à ses loisirs ? Ces loisirs permettent-ils le partage et le

lien, ou sont-ils vecteurs d'aliénation ? L'apparition, en psychopathologie, de notions exprimant la dépendance à certains loisirs, notamment audiovisuels, est, à ce titre, inquiétante. On décrit ainsi aujourd'hui des « toxicomanies sans drogue » qui peuvent se manifester dans un spectre très large, aussi bien dans la pratique d'Internet, la consommation télévisuelle, que dans une forme de compulsion à l'achat. Ces aspects extrêmes du rapport aux loisirs donnent à voir la fragilité narcissique de certains d'entre nous, qui trouvent dans les loisirs un lieu de compensation illusoire à leur sentiment de vide intérieur.

S'il s'agit d'un extrême, ce type de trouble correspond à une ambiance culturelle générale saturée de stimulations en termes de sons et d'images, et de sollicitations à la consommation. Pour certains, la recherche des univers virtuels tend à une fuite du réel. Le « divertissement » devient alors le moyen d'éviter ce que les psychologues appellent « l'épreuve de réalité » : dans cette surconsommation de mondes virtuels c'est aussi bien la réalité interne (une vie intérieure tolérant l'ennui et le vide) qu'externe (la réalité sociale avec ses contraintes) qui sont récusées.

DES LOISIRS HUMANISANTS

Si l'on veut apprécier, évaluer le large spectre des loisirs, sans doute faut-il se demander en quoi ils permettent aux hommes de se construire, de s'humaniser davantage ? Permettent-ils à l'homme de se trouver soi-même dans ses racines et sa

liberté ? Donnent-ils l'occasion de cultiver un retour sur soi, de prendre le temps du recul nécessaire à l'intériorité ? Honorent-ils et cultivent-ils la dimension sociale de la personne, contribuent-ils à créer du lien social ? Ouvrent-ils l'homme au mystère qui le constitue : personne qui se reçoit d'un Autre et appelée par Lui ?

Ces questions sur l'usage, l'effet des loisirs pour des personnes concrètes ne permettent pas de classer des catégories de loisirs séparément de ceux qui les pratiquent et de ce qu'ils en font. L'important n'est pas le loisir lui-même dans son aspect concret, mais le mode d'usage que l'on en fait, en relation avec d'autres loisirs éventuels, et l'ensemble de l'activité de la personne : ces loisirs contribuent-ils ou non à l'humanisation de ceux qui les pratiquent ? Sont-ils porteurs de dépendance et d'aliénation, ou suscitent-ils l'initiative ? Donnent-ils l'occasion d'une ouverture à l'autre, ou entraînent-ils un enfermement ?

DES PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

Quelles propositions est-il possible de faire ? Si certains loisirs, ou certains rapports aux loisirs, apparaissent aliénants, voire mutilants pour la personne, la réponse adaptée ne pourra être simplement la limitation, imposée de l'extérieur, de ce genre de loisirs. Il convient à chacun, à chaque parent, à chaque éducateur, à chaque institution en responsabilité des loisirs collectifs de s'interroger sur la manière dont la proposition de loisir permet une ouverture, une réflexion personnelle éventuellement critique, une possibi-

lité réelle et personnelle de choisir le loisir, et de l'évaluer. Si bien des personnes prennent, dans leur temps libre, des loisirs qui nous semblent pauvres ou enfermants, il convient de s'interroger sur ce qu'elles vivent dans leur temps contraint (temps de travail vécu comme aliénant). Il convient aussi d'interpeller les institutions œuvrant dans le domaine culturel et du temps libre, pour qu'elles continuent à travailler dans une optique respectueuse et responsabi-

sante des biens proposés. L'humanisation des loisirs passe par l'humanisation du quotidien : le travail professionnel – ou le chômage –, le logement, le quartier ou la ville, tout ce qui fait la qualité de la participation à la vie sociale. Elle passe aussi par une réflexion des professionnels de la culture et du loisir, et de l'ensemble des citoyens, sur leur responsabilité concernant l'aide à la maturation de chacun, et à la prise de responsabilité personnelle.



© **SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE**

58 avenue de Breteuil – 75007 Paris

Renseignements : 01 72 36 68 53/52 – Fax : 01 73 72 96 01

Site : <http://www.cef.fr> – E-mail : documents.episcopat@cef.fr – Dépôt légal : février 2008

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : P. Antoine Hérouard, secrétaire général de la Conférence des évêques de France.

COMITÉ ÉDITORIAL : Élisabeth Cordier, André Duplex, Gildas Kerhuel, Jean Quris. **SECRETARIAT DE RÉDACTION/MAQUETTE** : Annie Dedieu. **IMPRESSION** : INDICA, 27 rue des Gros-Grès, 92700 Colombes.

Toute reproduction interdite